



ministère des affaires économiques

institut national de statistique



enquête annuelle sur la structure des entreprises

1995

Enquête annuelle sur la structure des entreprises

1995

Disponible à l' INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

Rue de Louvain 44 - 1000 Bruxelles

Centre Albert, 8e étage

Place Albert I, 4 - 6000 Charleroi

Boulevard de la

Sauvenière, 73-75 - 4000 Liège

Droits d'auteurs réservés

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de l' **Institut national de Statistique**.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée moyennant indication claire et précise de la source.

Editeur responsable : Claude Cheruy, rue de Louvain 44, 1000 Bruxelles
Logo INS : J.M. Ledoux

Table des matières

<i><u>Avant-propos</u></i>	5
<i><u>1. Introduction</u></i>	7
1.1 Objectif	7
1.2 Cadre légal	7
1.3 Méthodologie	8
1.4 Traitement des données	9
<i><u>2. Définitions</u></i>	10
2.1 Principes généraux	10
2.2 Description des variables	11
<i><u>3. Transposition, sous forme de variables, des données issues des questionnaires</u></i>	15
3.1 Description	15
3.2 Table de transposition	15
<i><u>4. Résultats 1995</u></i>	19
4.1 Commentaire	19
4.2 Tableaux	19
4.2.1 Industrie et construction	20
4.2.2 Commerce	28
4.2.3 Services	30
<i><u>5. Annexes</u></i>	32
5.1 Questionnaire détaillé de l'enquête annuelle sur la structure des entreprises 1995	
5.2 Questionnaire simplifié de l'enquête annuelle sur la structure des entreprises 1995	

Avant-propos

Lorsqu'au début de cette décennie, l'Union européenne entamait les premières discussions sur l'harmonisation des données structurelles relatives aux économies européennes, il était difficile, à l'époque, d'imaginer les conséquences de ce projet sur le fonctionnement des statistiques d'entreprises de la Belgique. La nécessité de renouveau dans le mode de collecte des données, lors de la mise en oeuvre de cette enquête sur la structure des entreprises, par son effet de "révélateur", a régénéré, il est vrai, bon nombre de statistiques existantes.

Dans cette publication figure, pour l'année de référence 1995, un aperçu des principales caractéristiques structurelles ayant trait à une grande partie des activités économiques de la Belgique. Il est désormais possible d'effectuer la comparaison systématique de ces caractéristiques ou "variables" au plan macro-économique.

Les informations recueillies lors de cette enquête sont précieuses à maints égards. Elles rendent possible, dans l'analyse des activités économiques, une approche cohérente de tous les secteurs concernés, au plan national sans doute, mais international dès l'instant où les pays membres de l'UE adoptent les mêmes critères d'évaluation. Elles relèvent le défi avec d'autres sources d'informations et, de la confrontation, ne peuvent résulter que des enseignements utiles. En organisant une enquête d'une telle ampleur, unique par le nombre d'acteurs économiques touchés et l'étendue des secteurs observés, l'INS réalise pleinement la mission qui lui incombe au sein de l'appareil statistique.

Enfin, ce résultat n'aurait pas pu être atteint sans l'effort des entreprises déclarantes, qui elles aussi ont dû faire face à ce nouveau défi. Je les remercie de leur collaboration.

Claude CHERUY
Directeur général de l'INS

1. Introduction

1.1 *Objectif*

Depuis 1996, l'INS organise sur base annuelle une enquête sur la structure des entreprises. Il s'agit de collecter des données sur l'activité, l'emploi, les recettes, les dépenses et les investissements, se rapportant à l'année comptable précédente qui ne coïncide pas nécessairement avec l'année calendrier. Cette enquête remplace les anciennes statistiques annuelles de la production et des investissements.

Les données de l'enquête doivent permettre de disposer de statistiques comparables, complètes et fiables sur la structure des entreprises au niveau européen. Ce besoin résulte du développement du marché intérieur européen. Les autres pays de l'UE mettent également en oeuvre des enquêtes semblables.

Ces statistiques sont indispensables à l'exercice d'une politique des entreprises tant au plan européen qu'au plan national et régional. Ces données permettent également à l'entreprise de se situer dans l'ensemble de la branche d'activité.

Pour les autorités associées à l'INS au sein de l'Institut des Comptes nationaux, à savoir la Banque nationale de Belgique (BNB) et le Bureau fédéral du Plan (BFP), elles constituent la base indispensable à l'établissement des comptes nationaux et régionaux et des tableaux entrées-sorties conformément au Système européen des Comptes économiques intégrés.

1.2 *Cadre légal*

L'enquête sur la structure des entreprises 1995 a été réalisée en application de l'AR du 11 juillet 1996 (Moniteur belge du 22 août 1996) et du règlement n° 58/97 du Conseil de l'Union européenne, relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (Journal officiel CE du 17 janvier 1997).

Les statistiques structurelles doivent être établies, à partir de l'année de référence 1995, selon une méthodologie harmonisée en recourant à des normes, des unités statistiques, des nomenclatures, des définitions et des règles comptables communautaires. Une période de transition de 4 ans est prévue pour fournir des résultats conformes au règlement. Au delà de l'année de référence 1998, le règlement s'applique intégralement.

Le 25 juin 1996, le Conseil de l'UE a adopté le règlement n° 2223/96 relatif au Système européen des Comptes économiques intégrés (Journal officiel CE du 30.11.96). En avril 1999, les Etats membres devront publier leurs comptes nationaux selon le nouveau concept, avec effet rétroactif à partir de 1995.

Le règlement couvre non seulement l'industrie et la construction, mais aussi le commerce, l'horeca, les transports, les autres services marchands ainsi que certains services collectifs et sociaux. L'agriculture, la sylviculture et la pêche sont en dehors du champ d'application du règlement. Durant la période de transition, certaines activités de service sont également exclues du champ d'application. En effet, le règlement européen a arrêté une procédure spéciale selon laquelle la décision d'appliquer l'enquête à ces activités doit être précédée d'une étude préalable, dite étude pilote, qui vérifie les possibilités de réalisation de l'enquête. La procédure des

études pilotes a pour conséquence de restreindre momentanément le champ d'application du règlement. Enfin, les banques et assurances, bien que faisant partie du champ d'application du règlement, sont l'objet d'une enquête distincte en raison de leurs obligations comptables spécifiques.

1.3 Méthodologie

Le concept d'entreprise qui s'applique dans l'enquête sur la structure des entreprises est défini ici dans son sens large d'unité juridique caractérisée par le numéro TVA et/ou le numéro ONSS. Il s'agit donc de toute personne morale ou physique qui produit des biens et/ou services, à savoir donc non seulement les sociétés, institutions, associations, intercommunales, mais également les indépendants (y compris certaines professions libérales).

Afin de limiter la charge administrative des entreprises, on a tiré un échantillon parmi les quelque 700 000 sociétés et indépendants actifs en Belgique. Pour assurer la représentativité de cet échantillon, l'univers des entreprises a été stratifié selon un critère double, le secteur d'activité et la dimension (cette dernière combinant l'emploi et le chiffre d'affaires). Les entreprises dépassant un certain seuil, fixé d'après la branche d'activité, sont toutes reprises dans l'enquête tandis que pour celles qui n'atteignent pas ce seuil, l'enquête prend la forme d'un sondage. Un nouvel échantillon est tiré chaque année de sorte que les entreprises de moindre taille ne soient pas interrogées tous les ans.

L'enquête se base sur un échantillon de +/- 40.000 entreprises, soit 5,7 % du total des entreprises de l'univers. Les entreprises sélectionnées détiennent 60 % de l'emploi et 75 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises belges.

En fonction de leur forme juridique et de leur importance, les entreprises reçoivent

- soit un questionnaire simplifié,
- soit un questionnaire détaillé sans annexes,
- soit un questionnaire détaillé avec annexes (cadres).

Chaque questionnaire est accompagné d'une notice explicative spécifique. Tous les questionnaires ont été rédigés en collaboration avec la BNB et le BFP.

Les entreprises qui tiennent une comptabilité simplifiée (qui ne sont pas dans l'obligation d'établir des comptes annuels), ne reçoivent que le questionnaire simplifié. Celui-ci tient compte des obligations administratives limitées de ce groupe d'entreprises et s'inspire en outre des renseignements demandés par l'administration fiscale.

Les entreprises qui sont tenues d'établir des comptes annuels, sont invitées à compléter le questionnaire détaillé qui s'inspire du système de comptes normalisés (Système de Comptes normalisés minimum), afin de limiter la charge de réponse pour le déclarant.

Les grandes entreprises de chaque secteur sont interrogées chaque année et doivent en outre compléter des annexes (cadres) par lesquelles elles fournissent des informations supplémentaires relatives à certaines variables ou rubriques du questionnaire détaillé. Pour l'enquête sur la structure des entreprises 1995, les annexes concernent le chiffre d'affaires, les achats et les investissements.

Le contenu des cadres "achats" des branches d'activités industrielles et du secteur de la construction a été élaboré en concertation avec les fédérations professionnelles concernées.

En ce qui concerne les établissements d'une même entreprise, n'est requise une ventilation, par unité locale, que pour quelques données.

1.4 Traitement des données

Les informations recueillies auprès des entreprises soumises à l'enquête sont traduites en un certain nombre de variables fixées par le règlement. Ces variables statistiques sont assemblées dans une structure modulaire, où chaque module, outre le module commun, s'identifie à un grand secteur de l'économie:

- le module 1 : module général où se retrouvent les variables statistiques communes à toutes les entreprises, toutes activités confondues;
- le module 2 : module détaillé relatif aux statistiques de l'industrie;
- le module 3 : module détaillé relatif aux statistiques du commerce;
- le module 4 : module détaillé relatif aux statistiques de la construction.

Le règlement ne propose pas de module détaillé pour les services; par défaut, le module général s'applique à ce secteur.

Le règlement européen prévoit trois types d'unités statistiques, pour lesquelles des séries statistiques sont à transmettre, soit l'entreprise, l'unité locale et l'unité d'activité économique. Pour l'année de référence 1995, l'enquête s'est limitée aux entreprises et à leurs unités locales.

Pour cerner complètement les séries au sens du règlement, il faut encore prendre en compte des critères tels que la périodicité (variables annuelles ou pluriannuelles), la territorialité (statistiques nationales ou régionales) ainsi que la classe de taille et le caractère privé ou public de l'unité.

En toute généralité, les séries de variables à transmettre se présentent de la manière suivante:

- statistiques annuelles d'entreprises, dont:
 - séries par secteur économique;
 - séries par classe de taille;
 - séries selon l'appartenance au secteur privé ou public;
- statistiques régionales annuelles sur les unités locales;
- statistiques annuelles sur les unités d'activité économique;
- statistiques pluriannuelles d'entreprises;
- statistiques régionales pluriannuelles sur les unités locales;
- résultats préliminaires ou estimations pour les statistiques annuelles d'entreprises.

La majorité des informations demandées concernent les statistiques annuelles d'entreprises. Les statistiques sur les unités locales et les unités d'activité économique ne portent que sur un nombre limité de variables telles l'emploi, la rémunération, l'investissement en biens corporels, variables auxquelles il y a lieu d'ajouter, pour l'unité d'activité économique, le chiffre d'affaires et la valeur de la production. Enfin, les statistiques pluriannuelles impliquent des informations plus difficiles à obtenir auprès des entreprises. Des résultats préliminaires ou des estimations seront à fournir plus rapidement pour quelques variables clés des statistiques annuelles d'entreprises.

2. Définitions¹

2.1 *Principes généraux*

Le règlement relatif à la nouvelle enquête sur la structure des entreprises contient les définitions harmonisées qui s'appliquent à l'ensemble des enquêtes structurelles réalisées par les pays de l'Union européenne.

Cependant le dispositif juridique européen ne donne que la liste des définitions qui sont d'application. Pour la détermination des définitions proprement dites, le règlement renvoie à un comité. La tâche préparatoire de l'élaboration des définitions revient à un groupe de travail qui réunit les Instituts nationaux de Statistique et Eurostat.

Les définitions européennes sont en cours d'élaboration et seront adoptées, pour la majorité d'entre elles, dans le courant de l'année 1998. Elles seront d'application à partir de l'année de référence 1999.

Pour les enquêtes structurelles des années de référence 1995 à 1998, les pays utilisent leurs définitions nationales.

En ce qui concerne la Belgique, les définitions présentées ci-dessous sont des définitions nationales. Cependant, elles ne diffèrent pas vraiment de celles qui seront adoptées au niveau européen. Des changements devront être effectués en fonction de l'état final du texte des définitions.

Les différences les plus importantes se retrouveront dans les définitions du chiffre d'affaires et de la valeur de la production.

La définition de la Belgique du chiffre d'affaires correspond à un concept global de chiffre d'affaires, c'est-à-dire qu'elle inclut également les "autres produits d'exploitation".

La définition de la valeur de la production correspond à celle de l'ancienne enquête annuelle de la production. Celle-ci ne concernait que l'industrie et la construction.

Dans l'ancien système, la valeur de la production était mesurée par la valeur des livraisons y compris les ventes commerciales (biens revendus en l'état) augmentée de la variation des stocks de produits finis et des encours de fabrication et de la production immobilisée pour compte propre en biens corporels.

A présent la définition européenne qui sera d'application considère que la mesure de la production des opérations commerciales (biens revendus en l'état) doit être évaluée par la marge commerciale de ces opérations. Elle étend aussi la notion de production immobilisée pour compte propre aux biens incorporels.

Dans l'ancien système, la définition de la production immobilisée pour compte propre qui est corrélative de celle des investissements se limitait aux actifs corporels, suivant en cela les principes des comptes nationaux utilisés pour déterminer la formation brute de capital fixe (investissements des comptes nationaux).

Le règlement ne prévoit pas de possibilités de faire exception en matière de définitions. Celles-ci pourront être modifiées ou précisées conformément au règlement, moyennant une procédure de comitologie de type III a (comité avec pouvoir réglementaire).

¹Définitions

Les définitions mentionnées ci-après se rapportent uniquement aux variables annuelles d'entreprises dont les valeurs sont publiées dans les tableaux qui suivent. Les autres variables seront décrites ultérieurement et l'on tiendra compte alors des progrès réalisés au niveau européen quant à la teneur et à l'expression de ces définitions.

2.2 Description des variables

12110 Chiffre d'affaires

La définition statistique du chiffre d'affaires reprend les mêmes opérations que celles qui font partie du chiffre d'affaires comptable, à savoir les montants des ventes de biens et les prestations de services fournis à des tiers, évaluées au prix du marché hors TVA.

Les remises, ristournes et rabais viennent en déduction. Les subventions sur les produits (montants compensatoires) sont exclus du chiffre d'affaires statistique.

Par la conception globale de la définition de la Belgique, les autres produits d'exploitation sont repris en tant que prestations de services fournies à des tiers.

Cependant, de ce point de vue, les plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles et sur réalisations de créances commerciales et les indemnités d'assurances-dommages ne sont pas retenues comme telles dans la définition du chiffre d'affaires statistique.

Les subventions d'exploitation et les montants compensatoires s'ils sont repris avec celles-ci sont exclus du chiffre d'affaires.

12120 Valeur de la production

La valeur de la production mesure ce qui est produit par l'entreprise.

Son évaluation suit les principes de l'ancienne enquête (statistique annuelle de la production). La valeur de la production correspond à la valeur de vente aux prix du marché hors TVA, c'est-à-dire au chiffre d'affaires définition statistique, augmentée de la variation des stocks de produits finis et des encours de fabrication et de la production immobilisée pour compte propre.

Pour déterminer celle-ci, on tient compte à présent de la production immobilisée pour compte propre en actifs incorporels mais en excluant la partie qui concerne la recherche et le développement. Cette exception s'explique par l'alignement de la définition aux nouvelles normes des comptes nationaux qui considèrent ces dépenses en R&D comme des dépenses de consommation intermédiaire. Celles-ci ne font donc pas partie des investissements.

Par rapport à la comptabilité des entreprises, il est nécessaire de procéder à un ajustement : ne pas reprendre en investissements les dépenses en R&D qui ont été activées par l'entreprise et ajouter celles-ci aux opérations de consommation courante ou intermédiaire de l'entreprise.

12141 Valeur ajoutée aux prix du marché

La valeur ajoutée aux prix du marché est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire de biens et services évalués aux prix du marché hors TVA déductible.

La consommation de biens et services correspond aux rubriques comptables "approvisionnements, marchandises, services et biens divers" et "charges d'exploitation diverses".

Cependant, les achats de software ne sont pas considérés comme des éléments de consommation intermédiaire. Ils sont repris comme investissements incorporels.

Les dons sont également exclus puisqu'ils ne sont pas affectés à la production.

Selon les principes énoncés ci-dessus, la consommation intermédiaire reprend les dépenses en R&D activées par l'entreprise.

12150 Valeur ajoutée au coût des facteurs

La valeur ajoutée au coût des facteurs correspond au revenu brut de l'entreprise après la prise en compte des subventions et des impôts indirects.

Pour obtenir la valeur ajoutée au coût des facteurs, on déduit de la valeur ajoutée aux prix du marché les impôts indirects relatifs aux produits (droits d'accises et autres taxes sur les produits) et à la production (taxes d'immatriculation, de circulation, cotisations sur l'énergie et autres taxes sur les facteurs de production) et on ajoute les subventions sur les produits (montants compensatoires) et les subventions d'exploitation (subventions d'intérêt et autres subventions sur la production).

12170 Excédent brut d'exploitation

C'est la différence entre la valeur ajoutée au coût des facteurs et les dépenses de personnel.

13110 Montant total des achats de biens et services

Cette variable correspond aux achats courants de biens et services effectués par l'entreprise, évalués aux prix du marché hors TVA déductible.

Pour déterminer le montant total des achats de biens et services, on utilise la rubrique comptable "approvisionnements, marchandises, services et biens divers", corrigée des variations de stocks des biens destinés à la revente en l'état (marchandises et immeubles), des matières premières, des fournitures et des produits énergétiques, et de la rubrique comptable "charges d'exploitation diverses".

Cependant, en rapport avec la définition de la consommation intermédiaire de biens et services, les achats de software ne font pas partie des achats courants de l'entreprise tandis que les immobilisations incorporelles en R&D doivent être reprises.

Les dons sont également exclus puisqu'ils ne sont pas affectés à la production.

13210 Variation des stocks de biens et services

La variation des stocks de biens et services mesure la différence entre la valeur des stocks à la clôture de l'exercice et la valeur des stocks à l'ouverture. Elle concerne l'ensemble des biens et des fournitures qui sont achetés ou produits par l'entreprise, c.-à-d. :

- les marchandises (biens achetés et revendus en l'état);
- les immeubles achetés et destinés à la vente;
- les matières premières et les fournitures;
- les produits énergétiques;
- les produits finis;
- les encours de fabrication et les commandes en cours d'exécution.

13211 Variation des stocks de biens et de services destinés à la revente en l'état

Cette variable se définit de la même façon que la variable de la "variation des stocks de biens et services".

Elle concerne les biens qui font l'objet d'une activité commerciale pure, c.-à-d. :

- les marchandises (biens achetés et revendus en l'état);
- les immeubles achetés et destinés à la vente.

13213 Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication produits par l'unité elle-même

Cette variable se définit de la même façon que la variation des stocks de biens et services. Elle concerne les productions réalisées par l'entreprise, c.-à-d. :

- les produits finis;
- les encours de fabrication et les commandes en cours d'exécution.

La définition statistique de la variable suit la définition comptable et comprend notamment l'évaluation des services en cours de prestation, qui n'ont pas encore été "livrés" à des tiers.

13310 Dépenses de personnel

Cette variable totalise l'ensemble des dépenses relatives au personnel salarié de l'entreprise. Elle correspond à la rubrique comptable des frais de personnel. Elle comprend les rémunérations, les charges sociales et les pensions octroyées par l'entreprise.

13320 Salaires et traitements

Les salaires et traitements comprennent toutes les rétributions octroyées au personnel salarié sous forme de rémunérations directes ou d'autres avantages et frais versés par l'entreprise aux salariés en dehors de la rémunération (par ex. chèques repas, dons, primes syndicales). Les cotisations à la sécurité sociale et les impôts sur le revenu à charge des salariés sont inclus dans ces dépenses. Les montants versés aux agences de travail temporaire ne sont pas inclus.

13330 Charges sociales

Les charges sociales comprennent les cotisations patronales à la sécurité sociale ainsi que les primes patronales pour les assurances extra-légales et les pensions octroyées par l'entreprise. Ces dernières dépenses peuvent être considérées comme des cotisations sociales imputées de l'entreprise.

16110 Nombre de personnes occupées

Le nombre de personnes occupées est constitué de l'ensemble des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants de l'entreprise. Les travailleurs bénévoles ne sont pas inclus.

16130 Nombre de salariés

Cette variable concerne l'emploi salarié de l'entreprise mesuré sous forme d'une moyenne annuelle.

Il s'agit des travailleurs salariés (employés et ouvriers), à temps plein ou à temps partiel, assujettis à la sécurité sociale, occupés dans un établissement en Belgique. Les apprentis et les travailleurs à domicile font également partie du nombre des salariés.

Les travailleurs mis à disposition par d'autres entreprises sous la forme de contrats d'intérimaires ou d'autres contrats ne sont pas repris dans l'emploi salarié de l'entreprise.

20110 Achats de produits énergétiques (valeur)

Les achats de produits énergétiques (électricité, gaz, produits pétroliers, ...) reprennent les produits qui sont utilisés comme source d'énergie mais également ceux qui sont utilisés comme matières premières dans certaines industries (pétrochimie).

Cette définition ne correspond pas à la définition européenne qui se limite exclusivement à la fonction "combustibles".

22110 Dépenses totales en recherche et développement (R&D interne)

Cette variable reprend une évaluation interne du coût de la recherche et du développement réalisés par l'entreprise.

Elle comprend à la fois les investissements corporels et incorporels, les dépenses courantes relatives à l'achat de biens et services et les rémunérations. Toutes ces dépenses doivent être directement liées à la R&D.

22120 Nombre total du personnel affecté à la R&D

Cette variable reprend une évaluation du nombre de personnes affectées à la R&D.

3. Transposition, sous forme de variables, des données issues des questionnaires

3.1 Description

Le tableau ci-après précise la mesure des variables annuelles d'entreprises décrites au chapitre des définitions et établies à partir des rubriques mentionnées dans les questionnaires de l'enquête structurelle de 1995. Le calcul de ces variables est formalisé selon qu'il s'agit du questionnaire détaillé ou du questionnaire simplifié. La première colonne reprend le "code-variable" tel qu'il a été attribué par le règlement européen; la troisième indique l'appartenance de la variable aux différents modules du règlement; la cinquième fournit le processus de calcul selon les dénominations et expressions qui définissent les rubriques des questionnaires de l'enquête 1995; la sixième enfin indique la référence alphanumérique selon le type de questionnaire.

3.2 Table de transposition

Transposition, sous forme de variables, des données issues des questionnaires 1995.

variables	titre	modules ¹	type questionnaire	description des composantes	rubriques questionnaire	rubriques plan comptable ²
13213	variation des stocks de produits finis et encours de fabrication produits par l'unité elle-même	2-4	détaillé simplifié	variation (augmentation : +, diminution : -) des stocks de produits finis, des encours de fabrication et des commandes en cours variation des stocks de biens et services (13210) - variation des stocks de biens et services destinés à la revente en l'état (13211)	stock.02 estimation ⁴	71
13310	dépenses de personnel	1-3	détaillé simplifié	frais de personnel frais de personnel	exppe.99 proch.14	62
13320	salaires et traitements	1-2-3-4	détaillé simplifié	rémunérations et avantages sociaux directs + autres frais de personnel rémunérations et avantages sociaux directs + frais de personnel divers	exppe.02 exppe.08 proch.141 proch.143	620 623
13330	charges sociales	2-4	détaillé simplifié	cotisations patronales d'assurances sociales + primes patronales pour assurances extralégales + pensions de retraite et de survie cotisations sociales patronales et assurances extralégales	exppe.04 exppe.06 exppe.10 proch.142	621 622 624
16110	nombre de personnes occupées	1-2-3-4	détaillé simplifié	nombre de salariés (16130) + nombre de travailleurs non salariés au 30 juin 1995 nombre de salariés (16130) + nombre de travailleurs non salariés au 30 juin 1995	perso.22 perso.04	
16130	nombre de salariés	1-2-3-4	détaillé simplifié	moyenne ⁵ du nombre de travailleurs salariés, assujettis à la sécurité sociale, occupés dans un établissement en Belgique, inscrit le : 31 décembre 1994 + 31 mars 1995 + 30 juin 1995 + 30 septembre 1995 + 31 décembre 1995 nombre de travailleurs salariés inscrits au 30 juin 1995	perso.02 perso.04 perso.06 perso.08 perso.10 perso.02	
20110	achats de produits énergétiques (valeur)	2/(section E exclue)-4	détaillé simplifié	achats de produits énergétiques énergie	comty.18 proch.08	
22110	dépenses totales en recherche et développement (R&D) interne	2-4	détaillé simplifié	coûts de R&D développés pour compte propre non demandé	rndpr.99	
22120	nombre total du personnel affecté à la recherche et au développement	2-4	détaillé simplifié	nombre de personnes travaillant dans la R&D non demandé	rndpe.99	

1. Modules relatifs aux statistiques structurelles

1. Module commun relatif à l'ensemble des secteurs y compris les services
2. Module détaillé relatif aux statistiques structurelles de l'industrie
3. Module détaillé relatif aux statistiques structurelles du commerce
4. Module détaillé relatif aux statistiques structurelles de la construction

2. Les codes se réfèrent aux numéros des comptes du plan comptable minimum normalisé.

3. Dans le compte de résultats, pour calculer la consommation, la variation des stocks corrige les achats avec le signe inverse : augmentation -, diminution +.

4. Nous supposons que la variation des stocks de matières premières et fournitures est égale à 0.

5. Le calcul de la moyenne doit se faire par rapport à l'année comptable.

4. Résultats 1995

4.1 Commentaire

Dans les tableaux repris ci-après, se répartissent les valeurs de seize variables annuelles d'entreprises telles que:

- le chiffre d'affaires;
- la valeur de la production;
- la valeur ajoutée aux prix du marché;
- la valeur ajoutée au coût des facteurs;
- l'excédent brut d'exploitation;
- le montant total des achats de biens et de services;
- la variation des stocks de biens et services;
- la variation du stock de produits finis et les encours de fabrication de l'unité elle-même;
- les dépenses de personnel;
- les salaires et traitements;
- les charges sociales;
- le nombre de personnes occupées;
- le nombre de salariés;
- les achats de produits énergétiques (valeur);
- les dépenses totales en R&D interne;
- le nombre total du personnel affecté à la R&D.

Le nombre de ces variables ne représente encore qu'une partie du nombre de celles qu'il est possible d'établir à partir des questionnaires ci-annexés; cela s'explique principalement par les raisons suivantes:

- pour assurer la pertinence de certaines variables, il est indispensable de pouvoir comparer leurs résultats sur quelques années postérieures à 1995;
- les questionnaires de 1996 et 1997 ont subi des modifications qui requièrent, pour les variables concernées, des analyses appropriées permettant de constituer des séries temporelles sans rupture.

Certaines données, eu égard au caractère confidentiel qu'il convient de respecter, sont agrégées avec d'autres et sont reprises alors dans un ensemble de groupes NACE. Ces regroupements apparaissent surtout dans le module de l'industrie.

Les activités de service de la Nace Rev.1 qui sont visées par la procédure spéciale des études pilotes et qui ne figurent pas dans les tableaux, sont :

- le groupe 65.2 'Autres intermédiations financières';
- la classe 66.2 'Caisses de retraite';
- la division 67 'Auxiliaires financiers';
- les sections M à O 'Education, Santé et action sociale, Services collectifs, sociaux et personnels'.

4.2 Tableaux

Industrie et construction : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)	Variable : 12141 (1000 BEF)	Variable : 12150 (1000 BEF)	Variable : 12170 (1000 BEF)
Sous-section CA : 10.1 à 12.0	Extraction de produits énergétiques.	2.323.161	2.326.143	741.697	711.067	268.837
14.1	Extraction de pierres	8.771.625	8.862.519	4.098.184	3.983.945	1.584.080
14.2	Extraction de sables et d'argiles	19.906.785	20.085.184	9.106.153	8.661.438	4.852.502
13 + 14.3 + 14.4 + 14.5	Autres industries extractives	1.584.923	1.614.282	345.890	343.370	132.851
Sous-section CB : 13.1 à 14.5	Extraction de produits non énergétiques.	30.263.333	30.561.985	13.550.227	12.988.753	6.569.433
Section C : 10.1 à 14.5	Industries extractives.	32.586.494	32.888.100	14.291.924	13.699.820	6.838.270
15.1	Industrie des viandes	177.776.675	177.995.874	30.257.396	30.269.645	10.503.230
15.2	Industrie du poisson	12.045.232	12.147.504	2.015.291	1.992.173	582.755
15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes	57.223.522	58.209.913	12.102.871	11.847.015	5.064.219
15.4	Industrie des corps gras	84.703.136	84.950.370	6.435.929	6.360.597	2.978.842
15.5	Industrie laitière	119.746.483	120.034.550	15.081.695	14.946.148	4.914.813
15.6	Travail des grains et fabrication de produits amylacés	49.285.840	49.352.632	9.442.024	9.848.344	4.934.525
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	99.725.312	99.201.362	10.727.164	10.660.005	3.526.992
15.8	Autres industries alimentaires	266.508.979	266.478.937	78.705.551	76.668.877	31.160.343
15.9	Industrie des boissons	146.472.738	147.539.037	51.451.508	38.216.743	16.504.085
16.0	Industrie du tabac	58.956.686	59.351.467	26.921.603	8.274.543	3.897.515
Sous-section DA : 15.1 à 16.0	Industries agricoles et alimentaires.	1.072.444.603	1.075.261.646	243.141.032	209.084.090	84.067.319
17.1	Filature	28.866.356	28.838.262	8.403.204	8.606.725	2.403.299
17.2	Tissage	47.668.671	47.986.022	15.330.077	15.121.062	4.538.681
17.3	Ennoblement textile	18.903.771	18.857.478	5.740.351	5.890.479	1.077.316
17.4	Fabrication d'articles en textiles	34.368.367	34.357.063	10.147.123	10.094.150	2.999.729
17.5	Autres industries textiles	117.658.247	117.824.199	29.241.262	28.851.430	9.551.290
17.6	Fabrication d'étoffes à mailles	2.871.215	2.859.552	740.924	734.703	298.209
17.7	Fabrication d'articles à mailles	5.643.880	5.631.282	2.474.601	2.449.828	479.950
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	809.831	802.086	199.489	198.350	69.178
18.2	Fabrication de vêtements en textile	76.963.394	76.947.241	19.279.847	19.188.268	5.957.303
18.3	Industrie des fourrures	1.007.160	1.072.718	313.920	311.206	84.142
Sous-section DB : 17.1 à 18.3	Industrie textile et habillement.	334.760.892	335.175.903	91.870.798	91.446.201	27.459.097
19.1+ 19.2	Tanneries et fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	9.321.434	9.701.160	2.979.969	2.948.885	549.395
19.3	Fabrication de chaussures	3.141.746	3.212.078	1.283.348	1.273.734	172.976
Sous-section DC : 19.1 à 19.3	Industrie du cuir et de la chaussure.	12.463.180	12.913.238	4.263.317	4.222.619	722.371
20.1	Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois	18.407.120	18.549.308	4.595.882	4.471.289	1.222.298
20.2	Fabrication de panneaux de bois	29.718.008	30.096.080	7.221.315	7.113.137	2.753.762
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	20.939.508	21.329.436	6.814.846	6.763.160	2.164.738
20.4	Fabrication d'emballages en bois	7.017.139	7.109.103	1.614.922	1.595.465	282.943
20.5	Fabrication d'objets divers en bois, liège et vannerie	5.970.437	6.006.483	2.125.894	2.106.668	610.443
Sous-section DD : 20.1 à 20.5	Travail du bois et fabrication d'articles en bois.	82.052.212	83.090.410	22.372.859	22.049.719	7.034.184
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	74.497.405	75.553.253	21.572.911	20.970.002	9.199.821
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton	78.138.616	78.656.860	21.129.755	20.943.586	6.869.345
22.1	Edition	86.943.999	87.348.356	26.576.383	26.499.784	9.147.163
22.2	Imprimerie et activités annexes	118.660.945	119.212.359	50.184.115	50.038.433	15.153.292
22.3	Reproduction d'enregistrements	400.030	403.038	155.987	155.988	110.586

Industrie et construction : résultats 1995

Montant total des achats de biens et de services	Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés	Achats de produits énergétiques (valeur)	Dépenses totales de recherche et développement	Nombre total du personnel de recherche et développement
Variable : 13110 (1000 BEF)	Variable : 13213 (1000 BEF)	Variable : 13310 (1000 BEF)	Variable : 13320 (1000 BEF)	Variable : 13330 (1000 BEF)	Variable : 16110	Variable : 16130	Variable : 20110 (1000 BEF)	Variable : 22110 (1000 BEF)	Variable : 22120
1.575.565	-4.545	442.230	315.067	127.163	271	254	76.820	0	0
4.801.531	66.376	2.399.865	1.727.870	671.994	1.760	1.727	586.506	1.550	2
10.740.592	174.459	3.808.935	2.741.888	1.067.046	2.401	2.392	823.197	16.444	9
1.278.190	23.329	210.519	165.783	44.736	113	109	37.951	3.500	2
16.820.313	264.164	6.419.319	4.635.541	1.783.776	4.274	4.228	1.447.654	21.494	13
18.395.878	259.619	6.861.549	4.950.608	1.910.939	4.545	4.482	1.524.474	21.494	13
148.057.462	19.117	19.766.415	14.349.589	5.416.825	15.643	14.879	2.326.343	12.684	16
10.159.090	94.148	1.409.418	1.056.368	353.050	1.308	1.252	122.929	817	1
46.571.743	965.822	6.782.795	5.074.755	1.708.039	5.505	5.418	1.480.947	52.095	28
78.162.446	203.354	3.381.753	2.460.431	921.324	1.871	1.866	870.946	8.565	11
105.056.190	232.781	10.031.335	7.296.087	2.735.248	7.447	7.087	1.322.915	48.523	43
39.781.952	-51.618	4.913.819	3.471.844	1.441.975	2.532	2.406	1.366.509	0	24
88.218.337	-738.983	7.133.011	5.278.014	1.854.999	4.611	4.351	1.462.428	9.875	82
187.929.972	-707.930	45.508.536	33.651.254	11.857.282	48.864	40.259	5.224.364	177.176	121
96.370.789	433.287	21.712.657	15.030.234	6.682.423	11.470	11.247	2.323.736	3.132	2
31.900.294	390.293	4.377.028	3.061.341	1.315.687	2.863	2.846	175.010	650	3
832.208.275	840.271	125.016.767	90.729.917	34.286.852	102.114	91.611	16.676.127	313.517	331
20.409.530	-89.856	6.203.427	4.471.679	1.731.748	6.330	6.072	1.041.413	23.514	16
33.000.585	259.109	10.582.382	7.571.951	3.010.432	9.151	8.979	1.360.000	86.148	25
13.043.679	-51.205	4.813.163	3.609.050	1.204.112	4.758	4.573	756.586	2.435	2
24.291.947	-28.699	7.094.421	5.779.940	1.314.481	5.902	5.273	399.271	75.023	20
88.303.309	-28.090	19.300.141	14.153.937	5.146.204	16.619	16.181	2.348.897	158.400	102
2.107.359	-11.663	436.494	320.947	115.547	503	453	43.010	0	0
3.171.355	-13.801	1.969.879	1.445.325	524.554	2.766	2.653	102.648	11.062	10
615.124	-9.270	129.171	101.507	27.664	255	219	4.381	0	0
57.710.493	-74.098	13.230.964	10.025.021	3.205.942	16.696	15.402	461.750	14.580	5
770.658	3.099	227.064	171.456	55.608	267	267	21.845	0	0
243.424.039	-44.474	63.987.106	47.650.813	16.336.292	63.247	60.072	6.539.801	371.162	180
6.743.622	345.536	2.399.492	1.762.844	636.647	2.513	2.402	118.862	753	9
1.956.899	69.431	1.100.757	813.703	287.054	1.227	1.149	57.520	3.667	2
8.700.521	414.967	3.500.249	2.576.547	923.701	3.740	3.551	176.382	4.420	11
13.567.089	42.970	3.248.992	2.411.913	837.078	3.459	3.187	423.500	0	2
23.003.539	354.992	4.359.375	2.965.253	1.394.122	3.218	3.118	1.181.599	0	0
14.844.031	59.783	4.598.423	3.129.115	1.469.308	5.053	3.935	333.361	0	1
5.585.301	72.310	1.312.522	912.623	399.899	1.148	1.030	96.514	0	0
4.063.993	3.096	1.496.225	1.094.769	401.457	1.636	1.274	86.614	0	0
61.063.953	533.151	15.015.537	10.513.673	4.501.864	14.514	12.544	2.121.588	0	3
54.714.149	1.019.110	11.770.181	8.510.429	3.259.751	6.556	6.465	4.400.811	58.567	20
58.363.849	473.663	14.074.240	10.396.618	3.677.621	9.758	9.512	1.306.615	55.121	27
61.209.843	380.470	17.352.621	12.896.295	4.456.327	10.472	9.423	897.730	25.120	12
69.841.151	428.956	34.885.141	25.878.890	9.006.250	28.379	24.170	1.652.568	14.270	22
245.821	1.160	45.402	32.800	12.602	67	40	11.571	193	1

Industrie et construction : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)	Variable : 12141 (1000 BEF)	Variable : 12150 (1000 BEF)	Variable : 12170 (1000 BEF)
Sous-section DE : 21.1 à 22.3	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie.	358.640.995	361.173.866	119.619.151	118.607.793	40.480.207
23.1	Cokéfaction	6.484.650	6.527.580	2.119.369	2.059.006	805.885
23.2	Raffinage de pétrole	311.830.246	311.756.045	30.559.922	23.081.054	10.140.972
23.3	Traitement des combustibles nucléaires	19.245.718	17.783.571	7.400.030	7.383.827	4.560.732
Sous-section DF : 23.1 à 23.3	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires.	337.560.614	336.067.196	40.079.321	32.523.887	15.507.589
24.1	Industrie chimique de base	388.438.961	395.250.900	124.295.890	120.749.182	64.923.959
24.3	Fabrication de peintures, vernis et encres d'imprimerie	52.646.561	52.317.032	13.097.109	12.961.627	4.271.769
24.4	Industrie pharmaceutique	154.221.905	159.732.342	64.143.820	63.775.119	32.700.770
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	81.014.100	81.925.496	18.125.104	18.094.873	7.371.044
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	109.609.042	110.895.208	34.434.917	34.151.504	8.548.105
24.2 + 24.7	Fabrication de produits agrochimiques et de fibres artificielles ou synthétiques.	83.931.755	83.955.564	20.656.204	20.249.820	9.167.363
Sous-section DG : 24.1 à 24.7	Industrie chimique.	869.862.324	884.076.542	274.753.044	269.982.125	126.983.010
25.1	Industrie du caoutchouc	36.149.152	36.692.932	9.618.445	9.489.907	2.673.014
25.2	Transformation des matières plastiques	185.428.240	187.889.435	55.678.041	55.388.866	19.980.419
Sous-section DH : 25.1 à 25.2	Industrie du caoutchouc et des plastiques.	221.577.392	224.582.367	65.296.486	64.878.773	22.653.433
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	79.146.455	80.306.076	27.752.572	27.297.879	8.068.157
26.2	Fabrication de produits céramiques, autres que pour la construction	10.238.957	10.344.348	4.327.510	4.271.817	1.085.284
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	316.749	343.778	165.504	161.211	58.705
26.4	Fabrication de tuiles, briques en terre cuite	17.022.868	17.552.252	8.537.343	8.461.592	3.962.730
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre	41.287.202	41.650.333	18.426.590	17.665.285	11.223.477
26.6	Fabrication d'ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	73.307.722	73.686.335	23.184.737	22.800.031	7.286.951
26.7	Travail de la pierre	17.765.486	17.867.155	6.590.191	6.507.921	2.245.171
26.8	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	9.290.323	9.372.265	2.542.871	2.499.590	769.347
Sous-section DI : 26.1 à 26.8	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.	248.375.762	251.122.542	91.527.318	89.665.326	34.699.822
27.1	Sidérurgie (CECA)	229.389.923	236.287.251	77.431.210	75.780.077	29.095.888
27.2	Fabrication de tubes	9.615.441	9.808.251	2.394.596	2.306.284	515.818
27.3	Première transformation de l'acier	58.692.327	60.290.707	20.164.884	19.746.724	5.342.313
27.4	Production de métaux non ferreux	150.142.560	152.521.991	28.804.352	28.156.226	8.038.271
27.5	Fonderie	18.230.052	18.415.999	7.079.049	7.050.321	1.283.598
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	104.444.856	105.372.998	35.988.117	35.751.729	7.457.413
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières pour le chauffage central	28.055.385	28.154.764	10.618.280	10.503.927	3.337.508
28.3	Chaudronnerie	10.308.889	12.242.425	5.141.932	5.182.747	240.113
28.4	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	10.720.195	10.836.902	3.918.114	3.896.917	1.907.585
28.5	Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale	79.257.199	79.918.087	38.908.027	38.744.105	17.083.318
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	12.138.741	12.386.170	5.690.570	5.640.202	1.374.460
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux	57.903.982	58.168.058	18.094.639	18.016.488	4.053.651
Sous-section DJ : 27.1 à 28.7	Métallurgie et travail des métaux.	768.899.550	784.403.603	254.233.770	250.775.747	79.729.936
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques	60.002.499	60.189.763	18.907.008	18.761.373	6.084.724
29.2	Fabrication de machines d'usage général	72.302.649	74.614.844	25.385.770	25.241.001	3.621.824
29.3	Fabrication de machines agricoles et forestières	27.143.850	27.836.268	7.907.263	7.875.278	2.000.478
29.4	Fabrication de machines-outils	13.221.751	13.472.584	4.643.566	4.587.221	668.616
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	106.822.927	108.493.684	33.304.033	33.294.476	9.397.601

Industrie et construction : résultats 1995

Montant total des achats de biens et de services	Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés	Achats de produits énergétiques (valeur)	Dépenses totales de recherche et développement	Nombre total du personnel de recherche et développement
Variable : 13110 (1000 BEF)	Variable : 13213 (1000 BEF)	Variable : 13310 (1000 BEF)	Variable : 13320 (1000 BEF)	Variable : 13330 (1000 BEF)	Variable : 16110	Variable : 16130	Variable : 20110 (1000 BEF)	Variable : 22110 (1000 BEF)	Variable : 22120
244.374.813	2.303.359	78.127.585	57.715.032	20.412.551	55.232	49.610	8.269.295	153.271	82
4.449.709	40.430	1.253.121	828.838	424.283	681	681	229.479	0	0
283.156.156	-789.729	12.940.082	9.064.830	3.875.252	4.136	4.128	3.361.701	73.359	9
10.406.894	-1.516.625	2.823.095	1.973.004	850.090	1.279	1.277	127.577	81.971	14
298.012.759	-2.265.924	17.016.298	11.866.672	5.149.625	6.096	6.086	3.718.757	155.330	23
270.146.494	2.657.149	55.825.221	39.420.406	16.404.815	24.776	24.623	27.020.814	816.810	369
39.582.368	-373.283	8.689.858	6.203.004	2.486.854	4.557	4.505	367.633	399.670	294
96.242.428	1.445.664	31.074.349	22.770.067	8.304.281	14.619	14.545	1.408.328	11.797.800	2.492
64.108.684	701.383	10.723.830	7.845.914	2.877.916	5.980	5.861	535.913	166.243	63
77.195.668	356.042	25.603.400	18.032.777	7.570.623	11.095	11.047	1.846.141	16.019.228	1.033
63.032.654	-706.706	11.082.457	7.949.029	3.133.428	5.391	5.379	3.580.032	20.458	147
610.308.296	4.080.249	142.999.115	102.221.197	40.777.917	66.418	65.960	34.758.861	29.220.209	4.398
27.225.455	483.270	6.816.893	5.035.138	1.781.755	4.432	4.387	570.453	78.299	25
132.351.444	1.952.019	35.408.447	25.729.625	9.678.823	23.560	23.153	3.873.781	1.253.439	458
159.576.899	2.435.289	42.225.340	30.764.763	11.460.578	27.992	27.540	4.444.234	1.331.738	483
52.461.833	843.397	19.229.722	13.927.985	5.301.736	12.349	12.145	3.676.435	423.923	189
6.051.260	41.784	3.186.532	2.333.054	853.480	2.115	2.084	314.832	89.950	38
169.004	27.029	102.506	78.790	23.716	87	73	28.495	1.025	2
9.055.210	431.641	4.498.862	3.319.640	1.179.221	3.099	3.011	1.836.132	3.000	2
23.360.101	274.474	6.441.808	4.534.581	1.907.226	3.253	3.250	3.878.233	150.190	19
50.549.120	278.620	15.513.079	10.911.171	4.601.907	10.916	10.515	1.718.456	9.994	16
11.468.109	89.422	4.262.750	3.053.241	1.209.510	4.493	3.386	366.177	1.000	1
6.878.749	71.853	1.730.244	1.247.162	483.081	1.159	1.135	264.812	8.776	3
159.993.386	2.058.220	54.965.503	39.405.624	15.559.877	37.471	35.599	12.083.572	687.858	270
159.468.475	6.698.244	46.684.189	32.111.846	14.572.343	23.908	23.810	16.463.138	1.435.565	212
7.375.142	189.596	1.790.466	1.348.258	442.207	1.311	1.301	184.659	1.225	1
29.351.565	461.701	14.404.410	9.565.344	4.839.065	7.449	7.392	2.208.457	64.123	180
123.104.287	2.024.175	20.117.954	13.814.417	6.303.537	10.815	10.789	3.838.927	576.149	102
11.421.442	122.370	5.766.724	4.279.485	1.487.237	3.843	3.729	766.262	73.785	62
69.257.343	782.216	28.294.316	20.701.037	7.593.279	23.085	20.929	1.274.856	36.799	48
17.780.406	-71.531	7.166.419	5.174.264	1.992.155	5.088	4.989	596.645	23.799	14
7.190.539	1.904.999	4.942.635	3.405.459	1.537.176	2.961	2.954	108.878	69.680	21
6.932.580	75.627	1.989.332	1.513.287	476.045	1.958	1.457	123.169	0	0
41.744.922	441.758	21.660.787	17.366.956	4.293.832	14.180	12.541	1.731.362	130.839	54
6.922.566	44.644	4.265.743	3.144.391	1.121.351	3.102	2.948	195.778	5.410	69
39.824.708	75.357	13.962.837	10.075.187	3.887.651	10.253	9.950	970.102	37.304	22
520.373.975	12.749.156	171.045.812	122.499.931	48.545.878	107.953	102.789	28.462.233	2.454.678	785
41.766.755	114.521	12.676.650	8.990.595	3.686.056	7.738	7.605	421.617	1.184.679	287
52.789.286	1.953.427	21.619.178	15.972.817	5.646.360	14.342	13.719	759.009	190.953	116
20.147.022	635.566	5.874.800	4.252.960	1.621.841	3.841	3.674	162.046	26.698	253
8.970.555	134.680	3.918.605	2.830.444	1.088.160	2.592	2.441	153.542	32.522	34
75.309.941	1.127.113	23.896.876	17.213.354	6.683.522	14.896	14.562	1.053.451	175.780	176

Industrie et construction : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)	Variable : 12141 (1000 BEF)	Variable : 12150 (1000 BEF)	Variable : 12170 (1000 BEF)
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	11.727.421	11.465.718	3.710.904	3.633.342	444.909
29.7	Fabrication d'appareils domestiques	9.042.726	9.179.342	3.355.096	3.322.692	685.308
Sous-section DK : 29.1 à 29.7	Fabrication de machines et d'équipements.	300.263.823	305.252.203	97.213.640	96.715.383	22.903.460
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	9.594.635	9.600.895	3.356.321	3.329.298	1.037.674
31.1	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	18.355.111	17.943.553	6.988.978	7.013.410	1.408.857
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	60.088.423	59.407.405	22.945.727	22.830.430	4.709.139
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	24.183.548	24.402.205	6.804.282	6.672.949	1.854.233
31.4	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	28.099.659	28.627.101	6.220.789	6.183.101	3.320.587
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	30.262.587	30.165.324	11.546.677	11.464.633	2.817.363
31.6	Fabrication de matériels électriques	24.054.585	24.315.887	7.273.162	7.184.464	1.371.672
32.1	Fabrication de composants électroniques	18.520.534	18.801.498	8.155.581	8.177.736	2.237.558
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	56.718.254	57.450.875	24.366.046	24.656.012	4.435.182
32.3	Fabrication d'appareils de récep., enregis. et reprod. du son et de l'image	47.104.405	48.416.323	13.862.281	13.863.707	5.234.913
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	18.178.758	18.442.487	6.986.497	6.921.817	2.435.118
33.2	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	11.428.196	11.606.005	4.607.119	4.587.869	1.322.941
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	4.350.195	4.500.970	1.845.256	1.834.654	251.181
33.4	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	3.908.881	3.861.406	1.573.897	1.572.698	800.040
33.5	Horlogerie	1.064.063	1.100.275	464.023	464.296	100.439
Sous-section DL : 30.0 à 33.5	Fabrication d'équipements électriques et électroniques.	355.911.834	358.642.209	126.996.636	126.757.074	33.336.897
34.1	Construction et assemblage de véhicules automobiles	503.958.216	506.895.993	97.861.178	97.057.538	27.818.813
34.2	Fabrication de carrosseries, remorques et caravanes	30.911.232	31.020.750	7.838.696	7.777.888	1.381.624
34.3	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur	61.274.937	61.423.615	19.457.680	19.379.854	7.489.936
35.1	Construction navale	6.019.037	6.011.469	2.484.906	2.457.737	248.450
35.3	Construction aéronautique et spatiale	19.168.441	19.101.114	8.909.390	8.883.518	1.424.755
35.2 + 35.4 + 35.5	Construction de matériel ferroviaire roulant, de motocycles, de bicyclettes et d'autres matériels de transport	35.116.425	13.873.933	8.873.220	8.804.078	1.570.320
Sous-section DM : 34.1 à 35.5	Fabrication de matériel de transport.	634.523.354	638.326.874	140.317.037	139.269.130	37.890.711
36.1	Fabrication de meubles	93.087.303	93.350.194	29.868.523	29.538.080	6.582.418
36.2	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux	47.308.367	46.971.022	11.738.394	11.677.187	8.987.208
36.3	Fabrication d'instruments de musique	195.554	240.437	97.734	93.007	59.507
36.4	Fabrication d'articles de sport	1.206.404	1.274.494	388.399	420.702	73.008
36.5	Fabrication de jeux et jouets	5.357.078	5.508.936	2.212.291	2.200.341	932.965
36.6	Autres industries diverses	8.082.480	8.169.559	2.800.413	2.783.039	1.014.417
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables	19.288.036	19.182.329	2.418.882	2.288.936	1.058.357
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables	21.161.059	21.238.414	4.604.064	4.554.275	1.749.580
Sous-section DN : 36.1 à 37.2	Autres industries manufacturières.	195.686.281	195.935.385	54.128.700	53.555.567	20.457.460
Section D : 15.1 à 37.2	Industrie manufacturière.	5.793.022.816	5.846.023.984	1.625.813.109	1.569.533.434	553.925.496
40.1	Production et distribution d'électricité	717.636.516	721.813.915	190.376.259	186.816.172	116.678.840
40.2	Production et distribution de gaz	85.300.392	85.960.521	21.182.604	21.011.169	17.254.126
40.3	Production et distribution de chaleur et vapeur	214.335	214.335	120.664	120.124	7.258
41.0	Captage, épuration et distribution d'eau	36.082.846	38.566.607	20.130.696	20.817.639	8.044.595
Section E : à 41.0	40.1 Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau.	839.234.089	846.555.378	231.810.223	228.765.104	141.984.819
45.1	Préparation des sites	17.769.965	18.851.062	7.925.973	7.834.413	3.588.216

Industrie et construction : résultats 1995

Montant total des achats de biens et de services	Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés	Achats de produits énergétiques (valeur)	Dépenses totales de recherche et développement	Nombre total du personnel de recherche et développement
Variable : 13110 (1000 BEF)	Variable : 13213 (1000 BEF)	Variable : 13310 (1000 BEF)	Variable : 13320 (1000 BEF)	Variable : 13330 (1000 BEF)	Variable : 16110	Variable : 16130	Variable : 20110 (1000 BEF)	Variable : 22110 (1000 BEF)	Variable : 22120
7.774.371	-360.142	3.188.432	2.258.728	929.704	1.946	1.919	127.918	102.920	146
5.802.107	110.924	2.637.384	1.877.981	759.403	2.076	2.033	108.774	62.120	35
212.560.037	3.716.089	73.811.925	53.396.879	20.415.046	47.431	45.953	2.786.357	1.775.672	1.047
6.343.739	-29.745	2.291.624	1.793.569	498.056	1.327	1.195	50.409	153.433	40
10.809.591	-427.106	5.604.552	4.022.222	1.582.330	3.650	3.498	217.531	282.308	109
36.524.320	-1.105.837	18.121.291	13.017.645	5.103.646	10.471	10.395	377.542	1.172.537	349
17.638.756	189.655	4.818.716	3.500.784	1.317.931	2.802	2.795	341.767	8.330	11
22.281.328	511.821	2.862.515	2.111.501	751.014	1.762	1.755	117.984	0	0
18.764.633	128.228	8.647.270	6.181.271	2.465.999	6.099	5.934	525.909	597.986	181
16.984.166	188.398	5.812.792	4.225.001	1.587.791	3.999	3.734	383.064	448.770	276
10.686.364	83.129	5.940.178	4.268.069	1.672.109	3.915	3.785	277.966	1.224.475	150
33.279.428	-412.196	20.220.830	13.695.298	6.525.532	8.618	8.618	321.685	9.532.247	2.175
35.852.263	901.293	8.628.794	6.167.260	2.461.533	6.366	6.297	192.188	505.398	135
11.477.052	91.880	4.486.699	3.407.890	1.078.809	4.703	3.609	237.438	17.655	34
6.721.621	147.758	3.264.927	2.343.191	921.737	2.125	1.974	90.635	188.801	144
2.647.724	93.839	1.583.473	1.139.396	444.077	834	776	26.500	158.631	50
2.300.220	-64.663	772.658	577.838	194.820	644	587	32.559	0	2
613.151	34.557	363.857	270.247	93.610	232	224	11.512	11.160	23
232.924.356	331.011	93.420.176	66.721.182	26.698.994	57.547	55.176	3.204.689	14.301.731	3.679
409.152.482	873.411	69.238.725	50.060.595	19.178.130	40.816	40.806	2.278.960	293.342	418
23.513.466	51.119	6.396.264	4.571.187	1.825.078	5.136	4.920	302.760	0	0
40.986.993	61.150	11.889.919	8.657.172	3.232.747	7.607	7.576	549.950	86.321	122
3.496.748	-52.111	2.209.287	1.646.840	562.448	1.424	1.293	102.847	9.446	3
9.884.972	-527.685	7.458.763	4.906.117	2.552.646	4.213	4.209	301.574	196.569	131
26.627.064	46.805	7.233.759	5.161.346	2.072.412	5.873	5.599	346.952	14.679	10
497.094.270	1.048.293	101.378.421	72.938.458	28.439.963	61.894	61.444	3.681.878	819.970	731
63.348.353	189.165	22.955.663	16.010.987	6.944.676	21.964	19.614	1.301.940	50.490	56
34.318.496	-355.506	2.689.979	2.035.867	654.111	3.929	3.067	76.742	39.913	57
144.701	44.884	33.500	26.916	6.583	123	33	7.615	0	0
885.251	8.490	347.694	251.329	96.365	396	308	27.311	134.036	59
3.341.176	122.395	1.267.376	975.649	291.728	1.047	962	40.850	20.963	5
5.403.115	15.571	1.768.622	1.318.056	450.566	2.036	1.559	94.613	6.920	4
16.784.479	-111.975	1.230.578	898.200	332.378	1.045	937	264.704	0	0
17.083.774	69.174	2.804.695	2.101.122	703.573	2.511	2.330	435.026	3.875	16
141.309.345	-17.802	33.098.107	23.618.126	9.479.980	33.051	28.810	2.248.801	256.197	197
4.221.924.924	28.181.855	1.015.607.941	732.618.814	282.989.118	684.700	646.745	129.172.575	51.845.753	12.220
532.048.441	-734.028	70.137.331	41.979.823	28.157.508	21.005	20.989	37.252.214	792	1
64.165.484	-37.819	3.757.044	2.657.085	1.099.959	1.360	1.349	1.429.494	0	0
95.263	0	112.866	78.748	34.119	69	69	36.242	0	0
18.556.366	80.349	12.773.044	9.276.380	3.496.664	7.384	7.375	1.205.799	10.996	2
614.865.554	-691.498	86.780.285	53.992.036	32.788.250	29.818	29.782	39.923.749	11.788	3
10.903.462	636.617	4.246.197	2.775.513	1.470.684	5.033	3.599	746.759	6.400	17

Industrie et construction : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Excédent brut d'exploitation
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)	Variable : 12141 (1000 BEF)	Variable : 12150 (1000 BEF)	Variable : 12170 (1000 BEF)
45.2	Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	505.472.158	512.158.680	173.258.163	169.298.753	36.255.960
45.3	Travaux d'installation	177.686.972	179.325.332	67.984.350	67.432.245	18.286.684
45.4	Travaux de finition	169.667.809	173.087.954	68.208.493	67.446.824	22.843.957
45.5	Location avec opérateur de matériel de construction	3.302.736	3.355.224	1.417.705	1.409.591	856.965
Section F : à 45.5	45.1 Construction.	873.899.640	886.778.252	318.794.684	313.421.826	81.831.782

Industrie et construction : résultats 1995

Montant total des achats de biens et de services	Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombre de personnes occupées	Nombre de salariés	Achats de produits énergétiques (valeur)	Dépenses totales de recherche et développement	Nombre total du personnel de recherche et développement
<i>Variable : 13110 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13213 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13310 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13320 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13330 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 16110</i>	<i>Variable : 16130</i>	<i>Variable : 20110 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 22110 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 22120</i>
336.972.965	3.792.843	133.042.794	88.240.507	44.802.286	126.050	107.939	6.258.369	113.580	36
111.589.673	87.579	49.145.560	35.180.386	13.965.175	53.380	38.270	1.989.022	1.125	1
105.206.808	459.556	44.602.867	30.956.001	13.646.865	57.847	38.221	2.298.345	4.281	6
1.932.988	52.488	552.625	392.165	160.460	416	330	52.523	0	0
566.605.896	5.029.083	231.590.043	157.544.572	74.045.470	242.726	188.359	11.345.018	125.386	60

Commerce : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)	Variable : 12141 (1000 BEF)	Variable : 12150 (1000 BEF)
50.1	Commerce de véhicules automobiles	800.644.771	802.462.508	58.907.970	57.933.753
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles	192.393.413	193.133.575	35.797.046	35.208.367
50.3	Commerce d'équipements automobiles	128.656.736	128.649.039	18.300.874	18.103.448
50.4	Commerce et réparation de motocycles	19.019.100	19.243.295	2.336.704	2.287.130
50.5	Commerce de détail de carburants	84.695.364	84.830.622	5.571.288	5.449.163
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.225.409.384	1.228.319.039	120.913.882	118.981.861
51.1	Intermédiaires du commerce	179.100.352	179.660.896	28.375.280	27.869.893
51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	269.193.905	269.717.958	14.985.315	14.825.529
51.3	Commerce de gros de produits alimentaires	814.779.119	816.014.212	61.521.595	62.604.339
51.4	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	852.682.740	854.828.113	120.726.585	119.139.199
51.5	Commerce de gros de produits intermédiaires, de déchets et débris	1.621.858.027	1.623.575.771	160.958.704	110.724.784
51.6	Commerce de gros d'équipements industriels	567.584.609	568.760.080	116.531.405	115.393.948
51.7	Autres commerces de gros	134.885.808	135.371.702	15.305.265	15.135.371
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	4.440.084.560	4.447.928.732	518.404.149	465.693.063
52.1	Commerce de détail en magasins non spécialisés	678.944.235	679.554.422	102.404.760	100.993.620
52.2	Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés	146.255.325	148.838.328	31.976.161	31.389.840
52.3	Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	135.101.801	135.861.864	34.042.453	33.703.799
52.4	Autres commerces de détail de produits neufs en magasins spécialisés	706.719.235	709.981.818	125.428.391	122.966.899
52.5	Commerce de détail de biens d'occasion et d'antiquités en magasins	8.953.409	9.093.268	1.492.924	1.426.119
52.6	Commerce de détail hors magasins	44.062.999	44.300.759	7.652.743	7.504.986
52.7	Réparation d'articles personnels et domestiques	9.690.092	9.745.686	4.507.662	4.451.659
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	1.729.727.096	1.737.376.145	307.505.094	302.436.922
Section G: 50 à 52	Commerce; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	7.395.221.040	7.413.623.916	946.823.125	887.111.846

Commerce : résultats 1995

Excédent brut d'exploitation	Montant total des achats de biens et de services	Variation du stock de biens et de services	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombres de personnes occupées	Nombre de salariés
<i>Variable : 12170 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13110 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13210 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13310 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13320 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13330 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 16110</i>	<i>Variable : 16130</i>
20.994.262	749.556.508	6.818.062	36.939.491	27.596.721	9.342.770	32.718	24.826
13.987.259	157.047.612	169.852	21.221.108	16.122.504	5.098.604	28.127	18.375
5.434.835	110.983.422	644.678	12.668.613	9.552.434	3.116.179	10.658	8.684
1.500.782	16.649.300	-33.096	786.348	631.129	155.219	1.993	811
3.275.883	79.410.474	262.570	2.173.279	1.785.340	387.939	4.698	2.044
45.193.021	1.113.647.316	7.862.066	73.788.839	55.688.128	18.100.711	78.194	54.740
14.314.752	152.812.341	1.768.668	13.555.141	10.924.762	2.630.378	20.971	7.868
8.220.997	253.965.086	-753.146	6.604.531	5.144.807	1.459.724	9.034	5.009
22.452.907	754.361.768	254.135	40.151.431	30.487.622	9.663.807	40.554	32.650
40.138.670	734.406.506	918.265	79.000.530	60.060.170	18.940.358	59.471	48.280
43.918.220	1.469.547.601	7.252.100	66.806.564	49.397.373	17.409.193	46.067	38.958
35.542.729	453.965.707	2.250.712	79.851.218	60.225.265	19.625.953	44.506	39.878
4.725.570	120.970.544	1.273.376	10.409.801	8.098.547	2.311.254	9.484	7.912
169.313.845	3.940.029.553	12.964.110	296.379.216	224.338.546	72.040.667	230.087	180.555
26.451.030	579.441.183	2.281.803	74.542.589	56.355.191	18.187.399	85.986	76.550
17.253.212	116.896.239	375.202	14.136.629	11.260.241	2.876.388	37.113	19.166
17.422.583	102.285.753	578.265	16.281.216	13.181.763	3.099.453	19.918	14.143
54.206.545	589.275.678	6.505.503	68.760.354	55.121.085	13.639.268	127.474	71.097
889.846	7.643.499	183.014	536.273	459.304	76.969	3.352	770
4.254.776	36.700.947	115.160	3.250.210	2.533.675	716.535	9.022	3.647
2.144.700	5.213.532	12.222	2.306.960	1.759.666	547.294	4.763	1.824
122.622.692	1.437.456.831	10.051.169	179.814.231	140.670.925	39.143.306	287.628	187.197
337.129.558	6.491.133.700	30.877.345	549.982.286	420.697.599	129.284.684	595.909	422.492

Services : résultats 1995

NACE	Description du code d'activité	Chiffre d'affaires	Valeur de la production
		Variable : 12110 (1000 BEF)	Variable : 12120 (1000 BEF)
55.1 + 55.2	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	60.035.262	60.083.194
55.3 + 55.4 + 55.5	Restaurants, cafés, cantines et traiteurs	185.198.061	186.707.221
Section H : 55	Hôtels et restaurants	245.233.323	246.790.415
60	Transports terrestres	360.593.973	371.363.330
61.1	Transports maritimes et côtiers	67.168.407	67.168.440
61.2	Transports fluviaux	5.482.312	5.482.312
61	Transports par eau	72.650.719	72.650.752
62	Transports aériens	85.268.940	85.274.166
63.1 + 63.2 + 63.4	Services auxiliaires des transports sauf agences de voyage	316.460.265	316.806.469
63.3	Agences de voyage et tour operators	104.854.091	104.995.966
63	Services auxiliaires des transports	421.314.356	421.802.435
64.1	Activités postales	79.130.405	79.119.718
64.2	Télécommunications	159.646.893	165.383.761
64	Postes et télécommunications	238.777.298	244.503.479
Section I : 60 à 64	Transport, entreposage et communications	1.178.605.286	1.195.594.162
70	Activités immobilières	120.885.891	130.407.415
71.1 + 71.2	Location de véhicules automobiles; location d'autres matériels de transport	40.888.310	40.895.580
71.3	Location de machines et équipements	33.643.455	33.749.668
71.4	Location de biens personnels et domestiques	6.828.421	6.839.977
71	Location sans opérateur	81.360.186	81.485.225
72	Activités informatiques	117.557.862	118.474.801
73	Recherche et développement	15.790.175	15.986.146
74.11 + 74.12 + 74.14 + 74.15	Conseil et assistance fournis aux entreprises sauf études de marché et sondages	279.194.304	280.577.356
74.13	Études de marché et sondages	25.406.512	25.406.257
74.2 + 74.3	Services d'architecture et d'ingénierie; essais et analyses techniques	247.454.275	247.289.123
74.4	Publicité	144.082.299	144.559.139
74.5	Sélection et fourniture de personnel	57.549.983	57.554.011
74.6	Enquêtes et sécurité	14.619.075	14.619.464
74.7	Nettoyage industriel	42.336.371	42.393.332
74.8	Services divers fournis principalement aux entreprises	86.466.530	86.913.726
74	Autres services fournis aux entreprises	897.109.349	899.312.408
Section K : 70 à 74	Immobilier, location et services aux entreprises	1.232.703.463	1.245.665.995

Services : résultats 1995

Valeur ajoutée aux prix du marché	Valeur ajoutée au coût des facteurs	Montant total des achats de biens et de services	Dépenses de personnel	Salaires et traitements	Charges sociales	Nombres de personnes occupées	Nombre de salariés
<i>Variable : 12141 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 12150 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13110 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13310 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13320 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 13330 (1000 BEF)</i>	<i>Variable : 16110</i>	<i>Variable : 16130</i>
32.341.514	31.223.266	27.711.673	22.134.010	16.934.236	5.199.773	19.801	17.128
72.459.012	70.364.802	114.251.649	40.640.971	31.310.658	9.330.314	119.736	76.607
104.800.526	101.588.068	141.963.322	62.774.981	48.244.894	14.530.087	139.537	93.735
166.655.507	222.649.205	196.765.296	180.180.293	116.252.460	63.927.833	119.491	110.658
7.281.650	7.384.357	59.789.384	4.798.510	3.741.990	1.056.520	1.756	1.597
2.020.244	1.885.499	3.459.436	907.307	709.385	197.923	834	520
9.301.894	9.269.856	63.248.820	5.705.817	4.451.375	1.254.443	2.590	2.117
24.835.427	24.858.286	60.606.154	19.615.853	14.633.620	4.982.233	10.981	10.881
96.881.165	94.434.536	219.913.772	63.103.053	44.909.515	18.193.538	31.269	29.947
8.828.851	8.731.029	96.135.713	6.401.602	5.008.306	1.393.296	6.092	5.117
105.710.016	103.165.565	316.049.485	69.504.655	49.917.821	19.586.834	37.361	35.064
62.394.012	62.433.680	16.717.277	56.408.735	47.356.662	9.052.072	50.346	49.334
117.816.167	117.375.312	47.756.865	91.452.879	34.958.987	56.493.893	28.793	28.602
180.210.179	179.808.992	64.474.142	147.861.614	82.315.649	65.545.965	79.139	77.936
486.713.023	539.751.904	701.143.897	422.868.232	267.570.925	155.297.308	249.562	236.656
60.555.794	57.597.122	71.463.999	13.885.250	10.789.850	3.095.401	19.260	9.542
20.632.621	19.968.604	20.448.107	3.576.355	2.720.007	856.348	2.476	1.957
17.577.342	17.444.875	16.146.243	3.113.749	2.327.140	786.610	3.166	2.506
2.824.543	2.778.190	4.037.734	1.258.193	968.509	289.683	2.981	1.675
41.034.506	40.191.669	40.632.084	7.948.297	6.015.656	1.932.641	8.623	6.138
49.173.718	49.252.074	69.111.454	37.544.156	28.900.689	8.643.467	23.407	18.247
9.100.106	11.727.948	6.833.604	9.586.442	7.119.001	2.467.441	3.862	3.813
152.003.382	156.495.105	128.850.542	90.755.842	71.295.685	19.460.158	68.016	41.728
12.041.246	11.814.581	13.368.097	6.249.763	5.105.420	1.144.342	5.450	2.821
164.092.741	163.568.551	83.150.906	39.828.781	30.184.640	9.644.142	33.223	19.204
22.432.358	21.541.491	121.802.083	13.516.705	10.874.689	2.642.016	16.594	10.929
50.893.338	50.871.108	6.663.628	48.028.779	33.934.785	14.093.994	83.669	83.067
11.217.655	11.169.540	3.390.570	10.554.547	7.431.157	3.123.390	8.827	8.301
28.489.684	28.406.518	13.884.327	24.262.283	16.758.541	7.503.742	37.233	34.848
26.295.530	26.185.245	60.960.756	15.268.179	12.092.396	3.175.782	19.866	11.113
467.465.934	470.052.139	432.070.909	248.464.879	187.677.313	60.787.566	272.878	212.011
627.330.058	628.820.952	620.112.050	317.429.024	240.502.509	76.926.516	328.030	249.751

5. Annexes

5.1 *Questionnaire détaillé de l'enquête annuelle sur la structure des entreprises 1995*

5.2 *Questionnaire simplifié de l'enquête annuelle sur la structure des entreprises 1995*



INSTITUT NATIONAL
DE STATISTIQUE

**ENQUETE ANNUELLE SUR LA STRUCTURE
DES ENTREPRISES -1995**

Questionnaire détaillé	GD
-------------------------------	-----------

(Arrêté Royal 11/07/96)

ENQUETE STRUCTURELLE

Rue de Louvain, 44
1000 Bruxelles
Tél: 0800/966.44
Fax: 0800/966.46

Le présent questionnaire, dûment complété, doit être renvoyé à l'Institut national de Statistique **dans les meilleurs délais**. Une copie doit en être conservée pendant deux ans.

Les renseignements communiqués sont confidentiels et peuvent uniquement être utilisés en vue de l'établissement de statistiques globales et anonymes. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés dans un but fiscal.

En vue de la lecture optique des données, nous vous demandons d'utiliser de l'encre noire et d'écrire à l'intérieur des cases.
Nous vous prions également de vous conformer autant que possible aux caractères reproduits ci-contre.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
U	V	W	X	Y	Z	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	+	-	/	

DONNEES GENERALES

Partie 1	Identification de l'entreprise (à remplir si nécessaire)	IDENT
-----------------	---	--------------

- Numéro d'identification INS 02
- Numéro de TVA ou numéro national 04
- Code NACE-BEL 06

Partie 2	Nom ou dénomination et adresse de l'entreprise (à corriger si nécessaire)	IDNAC
-----------------	--	--------------

02 NOM

04 RUE, NUMERO, BOITE

06 N° POSTAL 08 COMMUNE

Partie 3	Personne à contacter à l'intérieur de l'entreprise (à remplir ou à corriger si nécessaire)	IDNAP
-----------------	---	--------------

02 NOM

04 FONCTION

06 TELEPHONE 08 FAX

Partie 4	Le cas échéant, identification de la personne à contacter à l'extérieur de votre entreprise (Bureau Comptable) (à remplir ou à corriger si nécessaire)	IDEXT
-----------------	---	--------------

02 NOM

04 RUE, NUMERO, BOITE

06 N° POSTAL 08 COMMUNE

10 TELEPHONE 12 FAX

Partie 5	Nombre d'établissements (unités locales sans personnalité juridique séparée) de votre entreprise	IDREG
-----------------	---	--------------

• en Belgique 02 | • à l'étranger 04

Partie 6	Renseignements concernant l'année comptable	IDBKY
-----------------	--	--------------

<p>• Date de clôture de l'exercice comptable le plus récent (clos au plus tard le 31 mars 1996) (JMMMAAAA) 02 <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>• Durée de cet exercice en mois 04 <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/></p>	<p>• Etes-vous dans l'obligation de publier vos comptes annuels ?</p> <p>- OUI = 1 06 <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>• Si oui, selon quel schéma ?</p> <p>- COMPLET = 1 08 <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>- ABREGE = 2</p>
---	---

Partie 7	Contrôle majoritaire	CONTR
-----------------	-----------------------------	--------------

<p>• Votre entreprise est-elle directement contrôlée par une autre (possession d'au moins 50 % des actions) ?</p> <p>- OUI = 1 02 <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>• Si OUI, indiquer par un chiffre (1,2 ou 3) où est située l'entreprise qui contrôle la vôtre</p> <p>⇒1 = Belgique</p> <p>⇒2 = autre pays de l'Union européenne (voir liste dans la note explicative) 04 <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>⇒3 = pays tiers</p>	<p>• Votre entreprise contrôle-t-elle directement d'autres entreprises (possession d'au moins 50 % des actions) ?</p> <p>- OUI = 1 06 <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>- NON = 0</p> <p>• Si OUI, indiquer le nombre d'entreprises contrôlées dans chaque zone</p> <p>⇒Belgique 08 <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>⇒autre pays de l'Union européenne (voir liste dans la note explicative) 10 <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/></p> <p>⇒pays tiers 12 <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/></p>
--	---

ENQUETE ANNUELLE SUR LA STRUCTURE
DES ENTREPRISES - 1995

Questionnaire détaillé
(suite)

GD

Partie 8 **Personnel (nombre de travailleurs)** PERSO

• **Travailleurs salariés** (employés et ouvriers) de l'entreprise, assujettis à la sécurité sociale, occupés dans un établissement en Belgique, inscrits le dernier jour du trimestre

⇒31 décembre 1994	02	<input type="text"/>
⇒31 mars 1995	04	<input type="text"/>
⇒30 juin 1995	06	<input type="text"/>
⇒30 septembre 1995	08	<input type="text"/>
⇒31 décembre 1995	10	<input type="text"/>
⇒répartition au 30 juin 1995 :		
- travailleurs à temps plein (a)	12	<input type="text"/>

- travailleurs à temps partiel, à mi-temps ou plus (a)	14	<input type="text"/>
- travailleurs à temps partiel inférieur à un mi-temps (a)	16	<input type="text"/>
- travailleurs sous contrat d'apprentissage	18	<input type="text"/>
- travailleurs à domicile	20	<input type="text"/>

• **Travailleurs non salariés** de l'entreprise occupés dans un établissement en Belgique, au 30 juin 1995 (propriétaires qui y travaillent, associés, aides familiaux non rémunérés)

• **Travailleurs salariés ou non salariés** de l'entreprise travaillant dans un établissement situé à l'étranger au 30 juin 1995 (non assujettis à la sécurité sociale belge)

22	<input type="text"/>
24	<input type="text"/>

Partie 9 **Personnel (Nombre d'heures prestées dans les établissements en Belgique)** PERSO

• Nombre total d'heures effectivement prestées par l'ensemble des travailleurs salariés à temps plein durant l'exercice (a)	26	<input type="text"/>
• Nombre total d'heures effectivement prestées par l'ensemble des travailleurs salariés à temps partiel durant l'exercice (a)	28	<input type="text"/>

• Nombre total d'heures effectivement prestées par les intérimaires durant l'exercice	30	<input type="text"/>
---	----	----------------------

Partie 10 **Activité (en %)** ACTTY

Ventilation du nombre de travailleurs salariés ou non salariés, selon le type d'activité.

• Activités industrielles	02	<input type="text"/>	• Services non industriels et autres activités	06	<input type="text"/>
• Activités commerciales	04	<input type="text"/>	• Total	99	<input type="text"/>

(a) Sauf travailleurs sous contrat d'apprentissage et travailleurs à domicile.

DONNEES COMPTABLES

A - COMPTE DE RESULTATS

Les chiffres en gras entre parenthèses font référence aux numéros de compte du plan comptable minimum normalisé. Si le montant à mentionner est négatif, il faut l'indiquer par un signe (-) dans la case séparée.

Partie 1	Chiffre d'affaires
-----------------	---------------------------

Partie 1.1	Chiffre d'affaires (en 1000 F)
-------------------	---------------------------------------

		Chiffre d'affaires total	OUTTO	dont exportations	OUTEX
• Chiffre d'affaires total (70)	02				
⇒ dont chiffre d'affaires réalisé en tant que sous-traitant	02A				

Partie 1.2	Ventilation du chiffre d'affaires réalisé en Belgique (en %)		OUTBE
-------------------	---	--	--------------

• Ménages et particuliers	02		• Pouvoirs publics	06	
• Entreprises (y compris entreprises publiques)	04		• Total	99	1 0 0

Partie 2	Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution (en 1000 F)		STOCK
-----------------	---	--	--------------

• Variation (b) des stocks de produits finis, des encours de fabrication et des commandes en cours d'exécution (71)	02		
---	----	--	--

Partie 3	Production immobilisée (pour compte propre) (en 1000 F)		AVAPR
-----------------	--	--	--------------

• Constructions et travaux de construction	02		• Immobilisations incorporelles	06	
• Autres immobilisations corporelles (machines, véhicules...)	04		• Total (72)	99	

Partie 4	Autres produits d'exploitation (en 1000 F)		OUTOT
-----------------	---	--	--------------

• Subsidés d'exploitation et montants compensatoires (740)	02		⇒ dont loyers encaissés provenant de terrains	06B	
• Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles et sur réalisations de créances commerciales (741/2)	04		⇒ dont autres loyers encaissés	06C	
• Produits d'exploitation divers (743/9)	06		⇒ dont indemnités d'assurances-dommages (y compris salaire garanti, accidents de travail)	06D	
⇒ dont commissions reçues	06A		• Total (74)	99	

(b) Augmentation: +, diminution: -

Partie 6	Frais de personnel (Rémunérations, charges sociales et pensions) (en 1000 F)	EXPPE
-----------------	---	--------------

<ul style="list-style-type: none"> • Rémunérations et avantages sociaux directs (620) 02 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont administrateurs et gérants (6200) 02A <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Cotisations patronales d'assurances sociales (621) 04 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Primes patronales pour assurances extralégales (622) 06 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒versements aux assurances-groupes 061 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒versements aux fonds de pension 062 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒autres 063 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres frais de personnel (623) <input style="width: 20px;" type="text"/> 08 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Pensions de retraite et de survie (624) 10 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Total (62) <input style="width: 20px;" type="text"/> 99 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont celles du personnel à l'étranger 99A <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont versement de la contribution des salariés aux assurances-groupes 99B <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont versement de la contribution des salariés aux fonds de pension 99C <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
--	---

Partie 7	Amortissements, réductions de valeur et provisions (en 1000 F)	DEPRE
-----------------	---	--------------

• Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges (63)	<input style="width: 20px;" type="text"/> 02	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
---	--	--

Partie 8	Autres charges d'exploitation (en 1000 F)	EXPOT
-----------------	--	--------------

<ul style="list-style-type: none"> • Charges fiscales d'exploitation (640) 02 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒taxes de circulation 021 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒précompte immobilier 022 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒droits d'accises 023 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒taxes liées à l'environnement 024 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒autres taxes 025 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles et sur réalisations de créances commerciales (641/2) 04 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Charges d'exploitation diverses (643/8) 06 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (649) <input style="width: 20px;" type="text"/> - 08 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Total (64) 99 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
--	--

Partie 9	Produits financiers (1000 F)	OUTFI
-----------------	-------------------------------------	--------------

<ul style="list-style-type: none"> • Dividendes 02 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont ceux provenant de l'étranger 02A <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Intérêts 04 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont ceux provenant de l'étranger 04A <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Subventions en capital imputées au compte de résultats (9125) 06 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions en intérêts imputées au compte de résultats (9126) 08 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Différences de change et écarts de conversion des devises (754/5) 10 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Plus-values sur réalisations d'actifs circulants et produits financiers divers (752+756/9) 12 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> ⇒dont escomptes reçus des fournisseurs pour paiement comptant 12A <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> • Total (75) 99 <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>
---	---

**ENQUETE ANNUELLE SUR LA STRUCTURE
DES ENTREPRISES - 1995**

**Questionnaire détaillé
(suite)**

GD

Partie 10 **Charges financières (en 1000 F)** **EXPFI**

- | | | | | | |
|---|-----|----------------------|---|-----|----------------------|
| • Charges des dettes et d'escompte de créances (650+653)
⇒ dont celles payées à l'étranger | 02 | <input type="text"/> | • Différences de change et écarts de conversion des devises (654/5) | 06 | <input type="text"/> |
| ⇒ Intérêts intercalaires sur immobilisations corporelles portés à l'actif | 02A | <input type="text"/> | • Moins-values sur réalisations d'actifs circulants et charges financières diverses (652+657/9)
⇒ dont escomptes accordés aux clients pour paiement comptant | 08 | <input type="text"/> |
| • Réductions de valeur sur actifs circulants et provisions à caractère financier (651+656) | 04 | <input type="text"/> | | 08A | <input type="text"/> |
| | | | • Total (65) | 99 | <input type="text"/> |

Partie 11 **Résultats (en 1000 F)** **RESUL**

- | | | | | | |
|--|----|----------------------|--|----|----------------------|
| • Bénéfice courant avant impôts (70 / 65) ou | 02 | <input type="text"/> | • Transfert aux impôts différés (680) | 12 | <input type="text"/> |
| • Perte courante avant impôts (65 / 70) | 04 | <input type="text"/> | • Impôts (670/3) | 14 | <input type="text"/> |
| • Produits exceptionnels (76) | 06 | <input type="text"/> | • Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales (77) | 16 | <input type="text"/> |
| • Charges exceptionnelles (66) | 08 | <input type="text"/> | • Bénéfice de l'exercice (70 / 67) ou | 18 | <input type="text"/> |
| • Prélèvement sur les impôts différés (780) | 10 | <input type="text"/> | • Perte de l'exercice (67 / 70) | 20 | <input type="text"/> |

Partie 12 **Bénéfice à distribuer (en 1000 F)** **RESBF**

- | | | | | | |
|---------------------------------|----|----------------------|---|-----|----------------------|
| • Rémunération du capital (694) | 02 | <input type="text"/> | ⇒ dont paiements de dividendes aux sociétés-actionnaires étrangères | 02A | <input type="text"/> |
|---------------------------------|----|----------------------|---|-----|----------------------|

B - INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS

Partie 1	Immobilisations corporelles et incorporelles (g) (1000 F)
-----------------	--

		Acquisitions hors leasing	INVAQ	Acquisitions en leasing	INVLG	Ventes	INVSL
• Bâtiments neufs et travaux de construction	021	<input type="text"/>		<input type="text"/>			
• Bâtiments existants	022	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
• Autres immobilisations corporelles (installations, machines, véhicules ...)	023	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
• Sous-total	02	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
• Terrains	04	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
• Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques	06	<input type="text"/>				<input type="text"/>	
• Software	08	<input type="text"/>					
• Autres immobilisations incorporelles (recherche et développement, goodwill ...)	10	<input type="text"/>				<input type="text"/>	
• Total	99	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	

Partie 2	Importations et exportations de biens d'investissement corporels (en 1000 F)	INVIE
-----------------	---	--------------

• Importations de biens d'investissement (h) 02 <input type="text"/>		• Exportations de biens d'investissement (i) 04 <input type="text"/>
---	--	---

Partie 3	Investissements corporels liés à la pollution (en 1000 F)	INVPL
-----------------	--	--------------

• Investissements destinés à lutter contre la pollution (j) 02 <input type="text"/>		• Investissements destinés à prévenir la pollution (j) 04 <input type="text"/>
--	--	---

Partie 4	Immobilisations corporelles dans les établissements à l'étranger (en 1000 F)	INVET
-----------------	---	--------------

• Acquisitions nettes (acquisitions - ventes) d'immobilisations corporelles réalisées dans les établissements situés à l'étranger	02	<input type="text"/>
---	----	----------------------

- (g) Les acquisitions doivent être mentionnées **y compris** les immobilisations produites pour compte propre, mais **à l'exclusion** des immobilisations apportées via des opérations de restructuration (absorption, scission, apport d'activités...), et **à l'exclusion** des avances payées pour *autres immobilisations corporelles* et *immobilisations incorporelles* non encore livrées.
 Les immobilisations corporelles en cours doivent être réparties entre les bâtiments et les autres.
 Les **ventes** concernent uniquement les immobilisations déjà utilisées par votre entreprise et non les biens d'investissement produits par votre entreprise.
 Les cessions à des tiers via des opérations de restructuration ne doivent pas être renseignées.
- (h) Importations de biens d'investissement comprises dans les **acquisitions hors leasing** d' *autres immobilisations corporelles* (partie 1, rubrique 023).
- (i) Exportations de biens d'investissement comprises dans les ventes d'*autres immobilisations corporelles* (partie 1, rubrique 023). Cela concerne la vente à l'étranger de biens d'investissement existants. Ces ventes ne font pas partie du chiffre d'affaires.
- (j) Compris dans le total des acquisitions d' *immobilisations corporelles* (partie 1, rubrique 02).

**ENQUETE ANNUELLE SUR LA STRUCTURE
DES ENTREPRISES - 1995**

Questionnaire détaillé (suite)	GD
---	-----------

Partie 5	Recherche et développement (R&D)
-----------------	---

Partie 5.1	Données générales	RNDYN
-------------------	--------------------------	--------------

• Durant l'année comptable écoulée, votre entreprise a-t-elle fait des dépenses en matière de recherche et développement ?

OUI = 1
NON = 0

02

Si oui, veuillez remplir les tableaux ci-dessous.

Partie 5.2	Coûts de la recherche et développement (k) (en 1000 F)
-------------------	---

		Acquis auprès de tiers	RNDAQ	Développé pour compte propre	RNDPR
• Immobilisations corporelles (l)	02	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
• Immobilisations incorporelles (m)	04	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
• Autres dépenses courantes (achats et frais de personnel) (n)	06	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
• Total	99	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Partie 5.3	Nombre de personnes travaillant dans la recherche et développement	RNDPE
-------------------	---	--------------

• à temps plein	02	<input type="text"/>	• à temps partiel, inférieur à un mi-temps	06	<input type="text"/>
• à temps partiel, à mi-temps ou plus	04	<input type="text"/>	• Total	99	<input type="text"/>

Partie 6	Immobilisations financières (o) (en 1000 F)	AVAFI
-----------------	--	--------------

• Acquisitions de participations et actions	02	<input type="text"/>	• Ventes de participations et actions	04	<input type="text"/>
⇒ dont sociétés étrangères	02A	<input type="text"/>	⇒ dont sociétés étrangères	04A	<input type="text"/>

Certifié exact, le Signature du chef de l'entreprise.

- (k) A l'exclusion des acquisitions de software déjà renseignées dans la rubrique 08 de la partie 1 *Immobilisations corporelles et incorporelles* ou à la partie 5 du Compte de résultats.
- (l) Inclus dans la rubrique 02 *Sous-total* de la partie 1 *Immobilisations corporelles et incorporelles*
- (m) Inclus dans la rubrique 10 (colonne invaq) *autres immobilisations incorporelles* de la partie 1 *Immobilisations corporelles et incorporelles*.
- (n) Coûts non mis à l'actif compris dans les parties 5 et 6 du Compte de résultats.
- (o) A l'exclusion des participations et actions apportées ou transférées suite à des opérations de restructuration

		Acquisitions (c)		Ventes (b)
		production immobilisée	achats (e)	
		INVPR	INVAQ	INVSL
• Terrains (g)	02			
• Bâtiments et travaux de construction (g)	04			
• Matériel roulant	06			
• Equipement informatique	08			
• Installations, machines et équipements	10			
• Autres	12			
• Total	99			

(a) Y compris, le cas échéant, les biens d'investissement produits par l'entreprise elle-même pour compte propre.

(b) Hors TVA pour les assujettis.

(c) Hors TVA déductible pour les assujettis; y compris TVA payée pour les non-assujettis.

(d) Y compris, le cas échéant, les biens immobiliers achetés, destinés à la revente.

(e) Y compris, le cas échéant, les acquisitions en leasing.

(f) Les immobilisations corporelles en cours doivent être ventilées selon les différentes rubriques;

les avances sur des investissements non encore livrés ne doivent pas être prises en compte sauf dans le cas de bâtiments;

les terrains bâtis seront considérés comme terrains ou bâtiments suivant la valeur de l'élément principal.

Les ventes concernent uniquement les biens d'investissement déjà utilisés par votre entreprise et non les biens d'investissement produits par votre entreprise.

(g) A l'exclusion, le cas échéant, des biens immobiliers achetés, destinés à la revente.

Certifié exact, le

Signature du chef de l'entreprise